

ÉVÈNEMENTS ET ACTIVITÉS À VENIR :

COLLECTES NATIONALES (QUÊTES COMMANDÉES)

En raison de la fermeture des églises au printemps dernier, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) s'est penché sur la question de la fréquence des collectes cet automne. Il a été décidé que toutes les collectes désignées se dérouleront comme prévu, avec l'entente que, dans les circonstances, chaque évêque fera de son mieux pour les promouvoir, même si cela signifie ajuster la date en fonction des besoins locaux.

C'est pourquoi Mgr Paul-André Durocher a décidé que les paroisses pouvaient omettre, pour cette année seulement, la quête du 27 septembre pour les besoins de l'Église au Canada. Cependant, les trois autres quêtes sont des quêtes de l'Église universelle et elles doivent être maintenues selon le nouveau calendrier modifié par le Saint-Siège.

- **Dimanche 13 septembre 2020** : L'Église en Terre sainte (collecte du Vendredi saint, reportée par le Saint-Siège)
- **Dimanche 27 septembre 2020** : Les besoins de l'Église au Canada
- **Dimanche 4 octobre 2020** : Les Œuvres pastorales du pape (collecte du deuxième dimanche de Pâques, reportée par le Saint-Siège)
- **Dimanche 18 octobre 2020** : Le dimanche missionnaire mondial

PROTOCOLE DIOCÉSAIN DURANT LA PANDÉMIE

Le protocole diocésain pour les célébrations liturgiques a été mis à jour, suite aux plus récentes directives du gouvernement du Québec. Il s'agit de la version III. Afin de réussir la mise en œuvre de ce protocole, chaque paroisse devrait constituer un petit comité de coordination du dé-confinement qui comprendrait au moins le pasteur de la paroisse, un membre de l'assemblée de fabrique et un membre de l'équipe liturgique.

La responsabilité de ce comité :

Déterminer le nombre maximum de participants à une célébration, qui sera le moindre de (a)250 ou de (b)le nombre qui permet aux personnes n'appartenant pas à la même maisonnée d'être séparées des autres d'au moins 1,5 mètre ;

Par exemple, si ce second nombre est de 125, ce sera votre maximum ; mais s'ils'élève à 300, votre maximum sera 250 ;

Notez bien que 250 est le maximum permis dans l'édifice paroissial. Vous n'avez pas le droit de rassembler 200 personnes dans l'église et 100 autres dans la salle paroissiale.

- Noter qu'aux célébrations eucharistiques, la communion ne sera donnée que dans la main. Aucun pain béni ne sera donné aux enfants.

- Éviter de chanter dans l'assemblée. Seul l'animateur ou l'animatrice de chant a le droit de chanter durant cette phase du dé-confinement. De même, les réponses de l'assemblée devraient être dites à voix basse.

Enfin, nous vous invitons à redoubler d'ardeur : pour empêcher cette maladie de prendre le dessus, il faut nous appliquer à observer les détails de ces protocoles. Continuons nos beaux efforts, encourageons nos équipes et nos paroissiens et paroissiennes, confions nos efforts au Seigneur. Prions avec confiance les mots du psaume 89 :« Consolide pour nous l'ouvrage de nos mains. Oui, consolide l'ouvrage de nos mains.»

MOT DE LA SEMAINE

« PARDON ET SAINTETÉ : UNE MÊME RÉALITÉ »

Pierre se trouve généreux quand il offre de pardonner sept fois. N'est-ce pas là le chiffre qui incarne la perfection ? Jésus ne fait pas du pardon une histoire de mathématiques quand il dit : « 77 fois 7 fois ». Il sait qu'il n'y a plus de relations humaines possibles sans le pardon. Ne pas pardonner, c'est entrer dans le cycle infernal de la vengeance qui finit par tout détruire autour de nous. D'ailleurs la première personne blessée par un pardon non donné, c'est celle qui ne pardonne pas : le refus de pardon est un cancer qui ronge le cœur.



J'en prends à témoin l'expérience de Gisèle qui a vécu l'inceste dans sa jeunesse et qui continue de faire vivre son père dans sa tête pour le détester encore alors qu'il est mort depuis longtemps. Je pense aussi à Linda qui a été abusée par ses deux grands frères et qui a fini par leur pardonner. Aujourd'hui, elle fait un travail exceptionnel dans un centre pour femmes battues.

L'évangile d'aujourd'hui n'est pas une invitation à exploiter les gens qui ont du cœur, mais à reconnaître en eux une invitation à avoir la même générosité envers les autres. Il faut se donner le droit de ne pas être parfait et donner ce même droit aux autres.

Quand on est victime d'une injustice, on a trois réactions possibles :

La première : Se venger, ce qui est tout à fait humain.

La deuxième : Se taire et laisser le temps arranger les choses, ce qui est davantage de l'ordre de la sagesse.

La troisième : Pardonner, ce qui est l'attitude divine du Christ sur la croix.

Fréquemment, le Christ revient sur le pardon. Pour lui, c'est une réalité nécessaire pour atteindre la paix du cœur. Quand il apprend à prier à ses disciples, il prend un hymne déjà connu par ses concitoyens puis il y ajoute deux réalités : le titre de « Notre Père » puis l'invitation au « Pardonne-nous comme nous pardonnons ». Pardonner est un mot qui veut dire « donner par-dessus », donné même si l'autre n'a pas mérité.

Chaque personne a ses défauts et ses mauvaises habitudes. Faire un effort pour se corriger, n'est-ce pas simplement reconnaître que nous sommes des humains en route vers un idéal qui se nomme Dieu. La sainteté n'est jamais une histoire privée entre une personne et Dieu : elle est un appel pressant à l'engagement au cœur de la communauté pour rayonner les valeurs de l'évangile.

La sainteté n'est pas l'arrivée à bon port. Elle est la façon de cheminer au quotidien vers cet idéal qu'est Dieu.

Gilles Baril, prêtre

DES HOMMES ET DES FEMMES AU SERVICE DE L'ÉVANGILE

Comité paroissial de liturgie :

Suzanne Lafrenière, présidente

Lucie Legros, vice-présidente.

Sacristains : Lucie Legros, Daniel Charbonneau,

Jean-Guy Laroche, Jacques Lalonde,

S. Christiane Guillet, Donald Richard,

Claude Blais, Guy Pagé, Guy Pilotte,

Denis Dagenais.

Direction chorale et animation liturgique :

Myriam Trépanier, Caroline Cook,

Hélène Richard, Louise Lavigne,

Louis Campeau

Comité de solidarité sociale :

Dépannage alimentaire : (819) 663-4240

Les mardis seulement SMG

Gérante : Lise Lupien Poste 203

Les mercredis seulement SRG

Gérant : Denis Philippe Poste 201

Cuisines collectives

Nicole Giard Poste 202

Solidarité, partage et fraternité :

Comité des migrants : Charles Mignault (resp.)

(819) 663-4240 poste 105

Chevaliers de Colomb :

SMG Conseil 9988 Denis Villeneuve

Grand Chevalier : (819) 281-9051

Filles d'Isabelle :

cercle 1244 SRG maintenant fusionné avec le

cercle 674 SJMV Les réunions ont lieu le 3ième

mercredi de chaque mois au sous-sol de l'église

Ste-Maria-Goretti à 13 heures.

Régente : Pierrette Riel, (819) 643-3803

La communauté vous remercie pour votre implication belle, multiple et variée.

Formation chrétienne :

Scouts : Valérie Gougeon (819) 893-0953

Cursillo : Tous les mercredis à 19 h 30

Contact à SRG :

Cécile Gauthier (819) 643-1068

Madeleine Guimont (819) 568-0246

Sacrements : **Baptême, Premier pardon,**

Première communion, Confirmation et

Mariage :

Inscription via le site web www.stetrinite.ca

ou par téléphone Marie-Line Simard,

coordonnatrice des activités pastorales :

819-663-4240 p.104

Pour information : envoyer vos questions

à info@stetrinite.ca

Pastorale des malades :

Responsable S. Christiane Guillet

819-663-9765 rencontre à la sacristie le

2^{ème} jeudi de chaque mois à 13h30

Aînés – Âge d'or :

Jocelyne Garneau 819-663-9557

COMPTOIR FAMILIAL

Lundi, mardi et vendredi : 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi : 9 h à 20 h

Samedi : 9 h à 16 h

Bienvenue à tous !

**URGENT : on a besoin de sacs
plastiques pour les achats
de nos clients**



Nous savons tous que la publication de notre Semainier est rendue possible grâce à l'apport financier de nos annonceurs. Nous pouvons leur manifester notre reconnaissance en les encourageant.

SONT RETOURNÉES VERS LE PÈRE :

Paul Paradis, les funérailles ont été célébrées le 12 septembre à 14 h à SMG
Luc Préseault, les funérailles seront célébrées le 16 septembre à 11 h à SRG
Georges Bertrand, les funérailles seront célébrées le 19 septembre à 11 h à SMG
Hector Laurin, les funérailles seront célébrées le 26 septembre à 13 h à SMG
Francine Boucher, les funérailles seront célébrées le 26 septembre à 10 h à SMG

PAROISSE SAINTE TRINITÉ
HORAIRE DES MESSES
du 12 au 23 septembre 2020

Église Sainte-Maria-Goretti (664, rue de Duberger) **SMG**
Église St-René-Goupil (400, rue Raymond) **SRG**

Samedi le 12 septembre 2020 *Bienheureux Pierre Faverge (1745-1794)*
à 16 h à SRG :

Pour David Rioux par parents et amis
Pour Pierrette Poirier par parents et amis
Pour Jeannine Sabourin par Raymond Hotte

Dimanche le 13 septembre 2020 *24^e dimanche du temps ordinaire*
9 h 30 à SMG :

Pour Aline Girard par parents et amis
Pour Pierre Robillard par parents et amis

11 h à SRG :

Pour Pierre Tremblay par la famille Tremblay
Pour Yoland Lemay par Éliza Hupé
Pour Jeannine Moreau Pigeon par Sr Christiane

Mercredi le 16 septembre 2020 *Saint Cyprien (vers 200-258)*

19 h à SRG :

Pour Denise Plante par parents et amis

Samedi le 19 septembre 2020 *Sainte Émilie de Rodat (1787-1852))*

à 16 h à SRG :

Pour Rita Legault Richard par parents et amis
Pour Denis Lacroix par parents et amis
Pour Jeannine Sabourin par Raymond Hotte
Pour Florian L'Écuyer 10^e ann. par son épouse Jeannine et les enfants

Dimanche le 20 septembre 2020 *25^e dimanche du temps ordinaire*

9 h 30 à SMG :

Pour Thérèse Morrissette par parents et amis
Pour Annette Plourde Baulne par parents et amis

11 h à SRG :

Pour Darquise Périard par Pierre-Paul et Lucie
Pour Laurence Turpin et Urgel Levert par les enfants
Pour Huguette Bertrand Walcot par Claude et Denise Riel et Anne Angrignon

Mercredi le 23 septembre 2020 *Saint Pio de Pietrelcina (1887-1968)*

19 h à SRG :

Pour Micheline Racette par parents et amis
Pour Yvan Roger Bourcier par ses filles

Confession : Avant les messes et sur rendez-vous avec le pasteur.

Lampes du sanctuaire : le 13 septembre 2020

à SMG : un paroissien **à SRG :** La Fabrique

Quêtes préautorisées pour septembre \$2591.25

Pour les 23 et 30 août : Quêtes : 1638.25\$ Dime : 450.00\$ Prions : 179.60\$

Merci de votre générosité et pour votre soutien
à la vie financière de la communauté.